

Economie francilienne : et si Laurent Davezies cauchemardait...

Ariane AZEMA et Denis TERSEN

L'article de Laurent Davezies, « Paris s'endort », publié le mois dernier, continue de susciter les réactions. Après J.-L. Missika, voici la réponse d'Ariane Azéma, Conseillère au cabinet de Jean-Paul Huchon, et Denis Tersen, Directeur général-adjoint « développement » au Conseil régional d'Ile de France. Ce qui est en jeu, selon eux, ce sont les fondamentaux de l'économie francilienne.

Nous avons lu « Paris s'endort »..., nous avons été bien réveillés !

La mandature parisienne, en bonne voie d'être renouvelée, s'est achevée sur un tel bilan de changements et d'ouverture, après des décennies d'immobilisme, heureusement oubliées peut-être, qu'on aurait pu n'en retenir qu'une provocation pour période d'élections municipales. Mais laissons-là la polémique, bientôt derrière nous, pour d'autres arènes. Attentifs lecteurs des travaux de Laurent Davezies, prenons-le plutôt au mot : discutons, avec et après d'autres¹, des fondamentaux de l'économie métropolitaine francilienne soumise plus souvent qu'à son tour au cauchemar décliniste.

Précisons d'emblée que les travaux de Laurent Davezies apportent trois éléments clefs dans la compréhension du système francilien :

- le développement de cette métropole mondiale est un enjeu national décisif : son rayonnement international, sa capacité d'innovation, ses effets d'entraînements et bien sûr les mécanismes redistributifs qu'elle alimente sont structurants pour la France, y compris pour le réseau des métropoles régionales ;
- cette attractivité et ce rayonnement ne vont pas (plus) de soi ; ils supposent un réel engagement des acteurs privés et publics, plus encore une adhésion véritable de l'Etat ; à cet

¹ A l'instar du séminaire organisé il y a quelques mois par l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche autour des travaux de Laurent Davezies.

égard les « disqualifications franciliennes » (c'est-à-dire les différentes politiques nationales de rééquilibrage historiquement défendues au nom de « la province ») semblent faire un retour en force, et ce jusque pour les politiques dites compétitives : pôles de compétitivité hier², campus universitaires mondiaux peut-être dès demain !

- le bénéfice de l' « agglomération » (effet de seuil, mise en réseau des compétences et des activités de production, fertilisations croisées, visibilité, etc.) peut être annulé par le fractionnement ou la désorganisation d'un marché du travail et de l'innovation dont la force tient à son unité comme à sa connexité.

On voit mieux dès lors les questions et les défis posés aux politiques publiques mais aussi à l'ensemble des parties prenantes des dynamiques franciliennes. Les différents acteurs sont d'ailleurs loin d'être inertes et des réponses sont mises en œuvre, très éloignées de la défiance vis-à-vis de l'activité économique à laquelle semble les résumer Laurent Davezies. Un travail approfondi avec des chercheurs sur les réponses collectives à développer mérite assurément d'être engagé. Les praticiens éclairés que nous cherchons à être en sommes très preneurs, mais à condition de revenir également sur certains raccourcis méthodologiques et impasses qui nous semblent fragiles voire discutables dans ce constat macro-économique.

Commençons par l'angle mort de la démonstration.

Cherchant à identifier les indicateurs d'une panne francilienne, au regard de l'avancée des grandes métropoles internationales, Laurent Davezies utilise quasi exclusivement des comparaisons avec... les autres régions françaises, la « province³ » ! Est-ce la meilleure façon d'appréhender les spécificités, et les risques, d'une économie métropolitaine ? On peut en douter, que ce soit en termes de PIB ou de démographie pour reprendre deux indicateurs avancés par Laurent Davezies.

Passant sur la question toujours délicate d'une approche régionalisée du PIB, on remarquera que Laurent Davezies illustre la « chute » du PIB francilien, en lui opposant la croissance du Languedoc-Roussillon. Une comparaison très surprenante : Laurent Davezies est bien placé, l'ayant brillamment exploré, pour connaître les spécificités languedociennes,

² Dans la labellisation gouvernementale de 2005, seuls 8% des pôles sont Franciliens pour une région à l'origine de plus de 40% de l'effort national de recherche-développement !

³ Notion sur laquelle il y aurait matière par ailleurs matière à discussion puisque cet ensemble regroupe des économies aussi différentes que les celle des métropoles régionales, des zones littorales, des espaces ruraux, industriels, etc.

« carburant » à l'économie publique et aux revenus de transferts, soit une configuration radicalement distincte des mécanismes franciliens.

Autre indicateur avancé à l'appui de la panne : la démographie, champ dans lequel se perd également François Ascher⁴. La comparaison est-elle étayée à l'aune de la pyramide des âges de Londres ou de Milan ? Non. Ce sont les soldes migratoires Paris-province qui sont là encore invoqués. Or, toutes les métropoles internationales tendent à fonctionner comme des essoreuses (accueil d'actifs, rejet des familles). Et, à cette aune, l'Ile-de-France reste bien la plus jeune région métropolitaine d'Europe⁵. Chacun conviendra que l'accueil des familles est une question qui ne se pose malheureusement plus à New York alors qu'en Ile-de-France c'est bien toujours un enjeu décisif auquel les politiques publiques cherchent à répondre. Quant à l'attraction des actifs, contrairement à ce que dit Laurent Davezies, cela reste une caractéristique forte de l'Ile-de-France. Leur présence pourrait d'ailleurs se renforcer compte tenu d'un changement historique décisif : les Franciliens nés en Ile-de-France sont désormais majoritaires, y ont leurs attaches et pourraient choisir d'y vieillir.

Après avoir incontestablement contribué dans les années 1990 à changer la vieille lecture graviériste de « Paris et le désert français », Laurent Davezies lui donne, avec de tels indicateurs, une nouvelle jeunesse, fut-elle renversée ! Et ce, en décalage avec les nouvelles approches de l'économie régionale urbaine⁶.

Après les indicateurs, venons-en aux facteurs explicatifs avancés par Laurent Davezies, et tout particulièrement celui de la désorganisation du marché du travail sous l'effet d'une dispersion géographique des emplois que le système de transport ne pourrait compenser. La question est d'autant plus centrale que là existe une marge de manœuvre réelle d'intervention politique.

A partir de la baisse d'emplois dans Paris intra-muros durant la décennie 1990-1999, Laurent Davezies conclut – rapidement – à un effondrement du cœur et à un étalement de l'emploi en grande couronne, avec les problèmes d'accessibilité et donc de fragmentation du marché du travail induits.

⁴ *Pouvoirs Locaux*, « Paris-Ile-de-France : comment gouverner la métropole régionale ? », n° 73, mai 2007.

⁵ IAURIF, *Note rapide*, « La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne », septembre 2005.

⁶ Aux Etats-Unis et en Asie, les systèmes métropolitains sont étudiés à l'échelle de conurbations de dizaine de millions d'habitants ; avec ce prisme Paris, certaines agglomérations de « province » et Londres sont dans un même ensemble...

Clairement, on ne peut qu'être d'accord avec le constat d'une mutation profonde de la morphologie économique de l'agglomération parisienne, aux temporalités cependant plus complexes que les tranches décennales imposées par les recensements. Mais est-ce le cauchemar annoncé ?

A condition de ne pas se cantonner à des statistiques départementalisées⁷ qui masquent les formes réelles de cette mutation et en distinguant emplois métropolitains et emplois de services, que décrypte-t-on : un phénomène de desserrement et de repolarisation. En rappelant que l'agglomération parisienne est bien plus compacte par exemple que son homologue londonienne, on constate un double phénomène bien différent de l'étalement généralisé, vieille angoisse là encore !

D'un côté, une relative diffusion des emplois de services ayant suivi l'urbanisation de l'agglomération au sens INSEE (comme dans l'ensemble des agglomérations françaises, à plus petite échelle). On soulignera d'ailleurs qu'il s'agit là d'une ressource clef de production de richesses et de qualité urbaine pour l'Ile-de-France dont le « marché intérieur » est un atout majeur (dont Laurent Davezies déplore d'ailleurs à juste titre les phénomènes de sous-consommation).

De l'autre, se produit une recomposition géographique des emplois les plus qualifiés et les plus exposés à l'économie internationale. Et ce, à la fois, dans un cœur métropolitain qui n'est plus cantonné au Paris intra-muros des Trente Glorieuses mais qui n'en est pas moins localisé de façon très concentrée en petite comme ... en grande couronne. Mais attention, derrière le vocable « grande couronne », c'est Roissy, Saclay ou Marne-la-Vallée qui pèsent véritablement en termes statistiques. Quant au cœur, il n'y a qu'à suivre le développement des constructions le long du périphérique pour voir à l'œuvre, non pas une « chute » de Paris mais bien un débordement.

Pour ce qui est des déplacements, les salariés rejoignant quotidiennement Cergy depuis Melun restent une exception, et une part décisive des circulations automobiles se fait au sein d'une... même commune⁸. Le réseau régional constitue une trame tout à fait en mesure de desservir les grands pôles d'emplois, désormais en réseau, de l'agglomération. A condition d'investissements colossaux mais cela est encore une autre affaire... Reste la

⁷ Pour une autre lecture statistique, se reporter à IAURIF, *Le renouvellement du tissu productif en Ile-de-France, une approche par faisceaux*, octobre 2007.

dimension sociale du fonctionnement métropolitain francilien. En rappelant que la mosaïque sociale francilienne ne peut se résumer à une simple opposition centre-périphérie⁹ tant elle est composite et locale, on soulignera que c'est aujourd'hui bien plus le marché du logement (longtemps piloté exclusivement par l'Etat et désormais dérégulé à la fois par le désengagement de celui-ci et le fractionnement sans précédent des politiques publiques) que celui des transports qui y contribue. Et ce, quelle que soit la morphologie métropolitaine considérée (concentration, étalement ou desserrement).

Fragile méthodologiquement, la démonstration de Laurent Davezies nous conduit en fait à deux inconnues.

Tout d'abord, quels sont véritablement les facteurs des variations cycliques de l'économie francilienne ? Ne doit-on pas prendre en compte les spécificités d'une métropole en fait « semi-globale » (selon l'expression de Pierre Veltz) ? Soit une agglomération pour partie déterminée par la conjoncture internationale, ses échanges « en archipel » avec les autres points d'entrée mondiaux, etc. Mais, pour partie, « *on shore* » en ce qu'elle irrigue tout le territoire national de ses revenus (comme Laurent Davezies le montre bien) et dépend aussi en retour de la santé de l'économie nationale. Assurant l'essentiel des services aux entreprises, l'Ile-de-France a peut-être été surtout touchée ces dernières années par la perte de compétitivité globale de l'économie française. N'est-ce pas en partant d'une telle problématique que l'on pourrait enfin objectiver le lancinant fantasme du retard de l'Ile-de-France face à ses concurrentes européennes et mondiales ? Et, plus avant, interroger l'existence d'un modèle standard de métropole internationale¹⁰, en explorant les spécificités de la région parisienne et de son insertion dans l'économie mondialisée.

Ensuite, comment comprendre l'hypothèse développée par Laurent Davezies d'une « croissance sans développement »¹¹ ? Est-ce le propre des économies métropolitaines, une particularité intrinsèque de l'Ile-de-France ou encore un effet de nos décomptes statistiques (quid de l'intégration de l'économie souterraine, des limites du calcul du PIB régionalisé, etc.,

⁸ J. Courel, A. Meyere, D. Nguyen-Luong, « Répartition géographique des déplacements : une nouvelle approche », *Les cahiers de l'Enquête Globale de Transports*, mars 2005.

⁹ Martine Berger, *Les périurbains de Paris*, CNRS éditions, 2004.

¹⁰ La démonstration de la diversité des capitalismes a suffisamment été faite pour que l'on puisse en inférer une diversité des villes-monde.

¹¹ Laurent Davezies, « Croissance sans développement en Ile-de-France », Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts pour la Recherche, 2007.

à quand le passage du PIB à l'Indice de Développement Humain proposé par le PNUD¹², etc.) ? Et, plus avant, comment analyser – pour mieux la préparer – la croissance et l'attractivité de long terme, dans une économie s'appêtant à faire « l'expérience de la limite »¹³, bien au-delà de la seule mesure des flux monétaires de court terme, en intégrant les risques et les coûts environnementaux et énergétiques ?

Au final, nous sommes d'autant plus preneurs d'un débat d'ensemble, pluridisciplinaire et actualisé que l'Ile-de-France nous paraît avoir une responsabilité particulière. Face aux forces poussant au « grand dépaquetage » mis en évidence par Richard Baldwin¹⁴, elle doit récréer du lien et du capital social, pour le valoriser dans un monde ouvert et compétitif. Il n'y a pas contradiction. C'est un enjeu pour ses habitants, mais bien au-delà : elle peut être à la fois sas, créatrice et médiatrice de mondialisation et de révolution technologique pour l'ensemble de la société française. Le projet est ambitieux : « de la ville métropole comme monde commun » pourrait-on dire en détournant le titre du très beau livre de Bernard Perret¹⁵.

Texte paru dans lavedesidees.fr, le 12 mars 2008

© lavedesidees.fr

¹² Programme des Nations Unies pour le Développement.

¹³ *Esprit*, éditorial « La guerre des deux croissances », décembre 2007.

¹⁴ Richard Baldwin, *The Great Unbundling*, Economic Council of Finland 2006.

¹⁵ Bernard Perret, *De la société comme monde commun*, Desclée de Brouwer, 2003.